

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 11 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie BEAUFORT, Maire,

PRESENTS : Nathalie BEAUFORT, Jocelyn BAZUS, Nicole BRESTAZ, Julien BOURRY, Gabrielle ROUX-SIBILON, Bernard COLLET-BEILLON, Dominique GOVAERTS, David BILLON-LAROUTE, Claude RIOCHE, Anthony MAHÉ, Nadine ROUX, Thomas CHABOUD, Mickaël BEL, Carlos MARTINS, Nadine CHABOUD, Dominique BARRAT, Pierre EYMERY, Nelly SANNER, Véronique MAYEUX.

POUVOIR : Pierre EYMERY a donné pouvoir à Dominique BARRAT,
Thomas CHABOUD a donné pouvoir à Nadine CHABOUD.

SECRETAIRE : Mickaël BEL

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté.

INFORMATIONS GENERALES

Madame le Maire présente ensuite des informations à l'ensemble de l'assemblée.

- Plusieurs assemblées générales se sont succédées et d'autres sont à venir :
 - Groupama le 07/03,
 - Club Rencontre le 10/03,
 - Crédit Agricole le 16/03,
 - Donneurs de Sang le 01/04 à 20h salle La Cime,
 - Coordination des Retraités de la Valdaine le 08/04 à 17h salle du Club Rencontre.

Arrivée de Carlos MARTINS à 19h38.

- L'agence du Crédit Agricole devrait rouvrir 3^{ème} ou 4^{ème} trimestre 2022, les travaux en cours ayant pris du retard.
- Le dossier de Site Patrimonial Remarquable a été adressé au service de la DRAC pour transmission en Préfecture qui actera l'ouverture de l'enquête publique.
- Une réunion concernant les travaux de Champet se tiendra en Mairie le 18/03 avec les instances concernées : Mairie, CAPV, SIEGA et le Cabinet Merlin.
- Le logement situé à l'étage de la Mairie est mis à disposition d'un médecin du Centre Hospitalier de St Geoire en Valdaine.
- Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 15/03 afin de préparer la cérémonie du 19 mars.
- Du 28 février au 25 mars, Louis Karmazin est accueilli en tant que stagiaire au sein du service administratif de la Mairie.
- Les Restos du Cœur ont sollicité une rencontre en Mairie ; le rendez-vous est pris pour le 28/03.
- Les prochains conseils municipaux se tiendront le : 14/04, 19/05 et 16/06.
- Solidarité Ukraine : les dons collectés en Mairie ont été déposés à Fontaine le 07/03. La Préfecture a mis en ligne les possibilités pour les citoyens de s'inscrire pour accueillir les réfugiés.

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ **Administratif**

✓ Cimetière communal : reprise des concessions

Madame le Maire informe l'assemblée que pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière communal, il s'avère nécessaire d'engager une procédure de reprise pour remédier à la situation des terrains communs ayant plus de 10 ans d'existence.

Les sépultures visées par la procédure présentent, pour la totalité d'entre elles, les caractéristiques suivantes :

○ Terrains communs arrivés à échéance		
✓ n° 8	ROUX Constant	1904 /1991
✓ n° 9	GARCIA Nièves	1909/1991
✓ n° 10	BONNAT Joseph	1905/2002
✓ n° 11	POULAT Jeanne	1922/2002
✓ n° 12	UBEZZI Jeanne	1992
✓ n° 13	PERNOUD Georges	1921/1994
✓ n° 14	PHILIPPE Louise	1908/1994
✓ n° 15	RIZZO Sophie	1907/1995
✓ n° 16	MICOULAZ Louis	1911/1995
✓ n° 17	PELLOUX-GERVAIS Berthe	1905/1995
✓ n° 18	YVOREL Emilie	1909/1995
✓ n° 19	LARRET Jeanne	1894/1995
✓ n° 20	DAVID Pierre	1914/1996
✓ n° 29	PRAYER Alix	1919/1997
✓ n° 30	BERGER Blanche	1906/1998
✓ n° 31	DREVET Henri	1912/1998
✓ n° 32	BAILLY Marcel	1931/1998
✓ n° 33	GEORGES Emile	1933/2000
✓ n° 34	PERRICHON Roger	1932/2001

Décision : adopté à l'unanimité

✓ **Finances**

✓ Approbation du Compte de Gestion 2021

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public par l'ordonnateur. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

Il comporte :

- ✓ une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier,
- ✓ le bilan comptable de la collectivité qui décrit l'actif et le passif de celle-ci.

Le conseil municipal déclare que le Compte de Gestion dressé par le comptable public pour l'exercice 2021 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Vote du Compte Administratif 2021 – Approbation du Compte de Résultat

Madame Nathalie BEAUFORT, Maire, en tant qu'ordonnateur, se retire de la séance.
Monsieur Julien BOURRY, 3^{ème} adjoint, présente le compte administratif 2021.

SECTION INVESTISSEMENT

Déficit 2020 reporté

- 103 544,48 €

Dépenses d'investissement 2021	543 325,78 €	
Recettes investissement 2021	439 962,55 €	
Sous-Total Déficit investissement		- 206 907,71 €
Restes à réaliser 2021		
Dépenses	449 240,00 €	
Recettes	246 080,00 €	
Sous-total Déficit Restes à Réaliser		- 203 160,00 €
Total investissement 2021 incluant les RAR		- 410 067,71 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Excédent 2020 reporté		326 501,62 €
Dépenses 2021	1 576 294,79 €	
Recettes 2021	1 929 422,64 €	
Total Excédent de Fonctionnement 2021		679 629,47 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter au compte R1068 la somme de **410 067,71 €** pour combler le déficit d'investissement et d'inscrire **269 561,76 €** (679 629,47 € – 410 067,71 €) au compte R002 en excédent de fonctionnement reporté 2021.

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Vote du Budget Primitif

* Section de fonctionnement équilibrée à **2 117 414,76 €**

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général	721 800,00	Excédent antérieur reporté	269 561,76
Charges de personnel	761 050,00	Atténuation de charges	3 500,00
Atténuation de produits	7 000,00	Produits d'exploitation	75 250,00
Dépenses imprévues	15 000,00	Produits contributions directes	1 032 100,00
Opération d'ordre	15 000,00	Dotations, participations	608 000,00
Autres charges gestion courante	270 504,00	Autres produits gestion courante	129 000,00
Charges financières	58 400,00	Produits financiers	3,00
Virement section investissement	268 510,76		
Autres charges exceptionnelles	150,00		
Total	2 117 414,76	Total	2 117 414,76

* Section d'investissement équilibrée à **1 222 661,97 €**

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Solde d'exécution reporté	206 907,71	Taxe Aménagement	15 000,00
Remboursement emprunts	182 843,00	Fonds compensation TVA	55 000,00
Dépenses imprévues	3 706,26	Excédent capitalisé	410 067,71
Immobilisations incorporelles	27 750,00	Subventions	459 083,50
Immobilisations corporelles	38 730,00	Virement section fonctionnement	268 510,76
Immobilisations en cours	674 070,00	Subventions d'équipements versées	15 000,00
Subventions d'équipements versés	48 655,00		
Total	1 222 661,97	Total	1 222 661,97

Dominique BARRAT tient à souligner le travail réalisé sur la préparation budgétaire. Il désire s'abstenir sur le budget primitif 2022, en lien avec son opposition à la création du poste de garde-champêtre.

Décision : adopté 17 voix pour et 2 abstentions

✓ Vote des taux

Au cours de cette séance, Madame Nathalie BEAUFORT, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils doivent se prononcer sur les taux des contributions directes pour l'année 2022. Après étude du budget primitif, il est proposé de ne pas majorer les taux pour 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **reconduit pour 2022, les taux des taxes des contributions directes :**

- Taxe foncière propriété bâtie (TFB) 33,76 %
- Taxe foncière propriété non bâtie (TFNB) 38,96 %

Décision : adopté à l'unanimité

✓ CD38 – Plan Ecoles – Rénovation des salles de classes

Dans le cadre des aides à l'investissement, la commune souhaite solliciter le concours du Département de l'Isère.

Il est ainsi proposé d'inscrire le projet de rénovation des salles de classes de l'école Val'Joie dans cette enveloppe selon le plan de financement ci-après :

Financement	Montant HT de la subvention	Date de notification	Taux
Département de l'Isère	24 158,34 €		60 %
Sous-total (total des subventions publiques)	24 158,34 €		60 %
Participation du demandeur : - Autofinancement	16 105,56 €		40 %
TOTAL	40 263,90 €		100 %

Décision : adopté à l'unanimité

✓ CAPV – Fonds de Concours – Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre des aides à l'investissement, la commune souhaite solliciter le Pays Voironnais dans le cadre du Fonds de Concours.

Il est ainsi proposé d'inscrire le projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux dans cette enveloppe selon le plan de financement ci-après :

Financement	Montant HT de la subvention	Date de notification	Taux
Etat DSIL	46 280,00 €	22/06/2021	50 %
CAPV – Fonds de concours	18 512,00 €		20 %
Sous-total (total des subventions publiques)	64 792,00 €		70 %
Participation du demandeur : - Autofinancement	27 768,00 €		30 %
TOTAL	92 560,00 €		100 %

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Convention de la buvette « La Combe » : création d'une caution

La commune de Saint Geoire en Valdaine est propriétaire d'un local « buvette » sur le site de la Combe. Afin de pouvoir le mettre à disposition, il est nécessaire de voter un tarif de caution.

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'appliquer la tarification suivante :

BUVETTE COMBE DU VERSOUD	
○ Caution	500,00 €

Décision : adopté à l'unanimité

POLE ETUDES – TRAVAUX – PROJETS

✓ Commission urbanisme du 8 mars 2022

DECLARATIONS PREALABLES

Pour mémoire

DP 038 386 21 20074 – Récépissé le 23 novembre 2021

Demandeur : FRANCILLON Raphaël

Adresse du terrain : 551 route de Saint Sulpice

Objet : Pose d'un portail en aluminium RAL 7031

Section (s) / Parcelle (s) : AW 223

Zonage : Ubb1

🔗 **Projet abandonné. Un nouveau dossier sera déposé.**

DP 038 386 22 20001 – Récépissé le 7 janvier 2022

Demandeur : Commune de Saint Geoire en Valdaine

Adresse du terrain : 663 route du Bourg

Objet : Remplacement des fenêtres du Bâtiment restauration scolaire (étage) et Bibliothèque – Préau – Sanitaire – Chaufferie (rez de Chaussée)

Section (s) / Parcelle (s) : AN 27

Zonage : Ubb1

↳ [Avis favorable de l'ABF et de la commission urbanisme](#)

DP 038 386 22 20004 – Récépissé le 20 janvier 2022

Demandeur : ROSE Nicolas

Adresse du terrain : 1548 route des Mille Martyrs

Objet : Création d'un mur de soutènement

Section (s) / Parcelle (s) : AL 202

Zonage : Ubb2

↳ [Avis de la commission urbanisme : en attente des pièces manquantes](#)

DP 038 386 22 20005 – Récépissé le 24 janvier 2022

Demandeur : DE BARTOLO Nicola

Adresse du terrain : 295 route du Bourg

Objet : Réfection de toiture

Section (s) / Parcelle (s) : AM 69

Zonage : Uaa

↳ [Avis de la commission urbanisme : en attente nouvel avis des ABF](#)

DP 038 386 22 20006 – Récépissé le 24 janvier 2022

Demandeur : ARNOUX Bruno

Adresse du terrain : 659 route des Rieux

Objet : Peinture des façades, des cadres de fenêtre, des volets, des portes de garage, du portail et du portillon

Section (s) / Parcelle (s) : AN 164

Zonage : Ubb1

↳ [Avis favorable de la commission urbanisme](#)

DP 038 386 22 20012 – Récépissé le 9 février 2022

Demandeur : MICHON Daniel

Adresse du terrain : 280 chemin du Fourrier

Objet : installation de volets roulants

Section (s) / Parcelle (s) : AT 214, 134, 136, 138, 143, 144, 163 et 212

Zonage : Ne

↳ [Avis favorable de la commission urbanisme](#)

DP 038 386 22 20013 – Récépissé le 10 février 2022

Demandeur : HILLAIRE René

Adresse du terrain : 300 route du Paris

Objet : Pose de 2 fenêtres de toit

Section (s) / Parcelle (s) : AL 171

Zonage :

↳ [Avis favorable de la commission urbanisme](#)

Nouvelles demandes

DP 038 386 22 20014 – Récépissé le 22 février 2022

Demandeur : DUBORDEAUX Candy

Adresse du terrain : 245 rue du Souvenir Français

Objet : Rénovation des façades Est, Ouest et Nord en enduit à la chaux naturelle, finition gratté fin, teinte en terre de sable T50

Section (s) / Parcelle (s) : AM 139

Zonage : Uab1

↳ [Instruction ABF : en attente d'avis](#)

↳ [Avis de la commission urbanisme : en attente nouvel avis des ABF](#)

DP 038 386 22 20015 – Récépissé le 22 février 2022

Demandeur : CHRISTOLOMME Marie-Claire

Adresse du terrain : 64 voie du Mollard

Objet : pose d'une clôture de 13 mètres le long de la voie du Mollard.

Pose de deux piliers à l'entrée de la propriété.

Installation d'un portail en bois

Section (s) / Parcelle (s) : AD 104

Zonage : Ap

↳ **Avis favorable de la commission urbanisme. La hauteur ne doit pas être supérieur à 1,80 m**

DP 038 386 22 20016 – Récépissé le 25 février 2022

Demandeur : GAGET Jean Christophe

Adresse du terrain : 217 impasse des Vignes

Objet : Isolation thermique depuis l'extérieur par l'installation de panneaux polystyrène expansé d'une épaisseur de 14 cm. La finition de l'enduit sera lisse, gratté fin, RAL AVIGNON PRB

Section (s) / Parcelle (s) : AS 385

Zonage : Nhb1

↳ **Instruction ABF : en attente d'avis**

↳ **Avis de la commission urbanisme : en attente nouvel avis des ABF**

DP 038 386 22 20017 – Récépissé le 7 mars 2022

Demandeur : EISENSTEIN Elsa

Adresse du terrain : 602 route du grand Consuoz

Objet : Pose de 4 fenêtres de toit

Section (s) / Parcelle (s) : AS 288

Zonage : Nh

↳ **Avis favorable de la commission urbanisme**

DP 038 386 22 20018 – Récépissé le 7 mars 2022

Demandeur : MARTIN Sylvain

Adresse du terrain : 3 route des Egarrières

Objet : abri de jardin

Section (s) / Parcelle (s) : AC 133

Zonage : Aa et Ab1

↳ **Avis favorable de la commission urbanisme**

DP 038 386 22 20019 – Récépissé le 7 mars 2022

Demandeur : CHOLLIER Benjamin

Adresse du terrain : rue dode de la Brunerie

Objet : clôture grillage rigide, muret 0,5 portail en gris anthracite

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 230

Zonage : Ub

↳ **Avis favorable de la commission urbanisme.**

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour mémoire

PC 038 386 21 20016 – Récépissé le 24 novembre 2021

Demandeur : SANTARELLA Brandon

Adresse du terrain : lotissement « les balcons de la Valdaine » lot 10

Objet : Construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AL 528

Zonage : Ubb1/Ubb2

↳ **Instruction CAPV : demande de pièces manquantes envoyée le 22/12/2021 par le Pays Voironnais**

↳ **Réseau eau et assainissement : réseau privé (servitude à obtenir)**

↳ **Terrain desservi par le réseau d'eau potable**

↳ **GEPV : le système de gestion des eaux pluviales doit être justifié**

↳ **Réception des pièces complémentaires le 28/01/2022**

↳ **Avis de la commission urbanisme : en attente d'avis**

PC 038 386 21 20020 – Récépissé le 27 décembre 2021

Demandeur : OLTRA Yoann

Adresse du terrain : Les Hauts de Fallanchère

Objet : Construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AW 414

Zonage : Ub

↳ **Instruction CAPV**

↳ **Instruction ABF : en attente d'un deuxième avis**

↳ **Avis favorable du GEPV**

↳ **Pièces complémentaires reçues le 18/02/2022**

PC 038 386 21 20021 – Récépissé le 28 décembre 2021

Demandeur : SCCV LE CLOS DU MOULIN

Adresse du terrain : Saint Paul

Objet : Construction de 18 logements et commerces

Section (s) / Parcelle (s) : AL 407

Zonage : Ub

↳ **Instruction CAPV**

↳ **Instruction ABF : accord avec prescriptions**

↳ **GEPU : avis favorable du 31/01/2022**

↳ **ENEDIS : l'opération nécessite la création d'un poste de distribution publique**

↳ **Eau et assainissement : projet desservi par le réseau public d'eaux usées**

↳ **Gestion des déchets : voir avis du 16/02/2022**

↳ **SIEGA : terrain desservi par le réseau public d'eaux potable**

PC 038 386 22 20001 – Récépissé le 7 janvier 2022

Demandeur : KRAWIEC Arnaud et RORIVE Noémie

Adresse du terrain : La Fallanchère

Objet : Construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AW 416

Zonage : Ub

↳ **Instruction CAPV : demande de pièces manquantes envoyée le 4/03/2022 par le Pays Voironnais**

↳ **Avis de la commission urbanisme : en attente d'avis**

Nouvelles demandes

PC 038 386 22 20002 – Récépissé le 15 février 2022

Demandeur : VINCHON Jean-Michel

Adresse du terrain : 300 voie du Boucain

Objet : Construction d'un abri voitures et engins agricoles

Section (s) / Parcelle (s) : AK 240

Zonage : Ab1, Nhb1 et Nh

↳ **Instruction CAPV**

↳ **Avis de la commission urbanisme : en attente d'avis**

PC 038 386 22 20003 – Récépissé le 24 février 2022

Demandeur : GIACALONE Kévin et Alexiane

Adresse du terrain : la Fallanchère lot 2

Objet : Construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AK 413

Zonage : Ub

↳ **Instruction CAPV**

↳ **Avis de la commission urbanisme : en attente d'avis**

PERMIS D'AMENAGER

PA 038 386 21 20003 – Récépissé le 7 octobre 2021

Date extrême 7 février 2022

Demandeur : Altitudes VRD – Claude Guiboud-Ribaud

Adresse du terrain : Impasse des Vignes, Le Roulet

Objet : Détachement de deux lots à bâtir – division parcellaire

Section (s) / Parcelle (s) : AS 214 et 237

Zonage : Ub – périmètre des jardins de Longpra

↳ **Avis de la commission urbanisme : en attente de l'arrêté favorable tacite**

POLE SCOLAIRE – CULTURE

Le Conseil d'Ecole maternelle s'est tenu le 15/03. Une perspective du nombre d'élèves pour la rentrée de septembre 2022 a été présenté aux membres. Une rencontre aura lieu le 24/03 afin de préparer le Plan Particulier de Mise en Sureté dans le cadre périscolaire.

INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS

Commission transition écologique du 07/03/2022

- SAS Buxia Energies : la CAPV a engagé 5000 € de capital en mars 2020. Cette entreprise gère deux installations solaires photovoltaïques sur le patrimoine du Pays Voironnais.
- Assistance à Maitrise d'Ouvrage transition énergétique pour les bus, poids lourds et dépôts de la CAPV : AMO confiée au bureau d'études SETEC ITS pour un coût de 49 666 €uros ht. L'objectif de cette étude est de faire appliquer la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) et de mettre en œuvre la PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).
- Boite à outils PCAET : groupe de travail mis en place travaille sur 8 items qui devront être appliqués dans les PLU ou dans les projets d'aménagements de la commune.

Commission Tourisme

- Présentation de l'association « Initiative Pays Voironnais » qui a pour d'accompagner les entreprises dans leur financement.
- Simplification du cahier des charges pour l'acquisition de parcelles à Centr'Alpes II.